

avec la main et encore infiniment moins avec des livres, des règles ou autres objets ; et cependant..... Une personne qui ne connaît pas mieux que d'agir de la sorte devrait être reléguée à d'autres charges requérant plus de force brutale et moins d'intelligence.

Je crois, enfin, que toutes les punitions seraient améliorées par une revue hygiénique, médicale et pédagogique.

Autre point méritant une pensée : la nourriture dans les pensionnats et dans les familles est-elle toujours convenable ? Ne vaudrait-il pas mieux payer plus cher, si besoin, et être certain que les enfants sont bien nourris, qu'ils reçoivent des aliments dont les microbes n'occupent pas la majeure partie ?

L'eau potable est-elle toujours saine ? Le système de drainage est-il hygiénique ? Les appartements occupés par les élèves, surtout les salles d'étude et les dortoirs, ont-ils les conditions sanitaires voulues ? Ces questions demandent à être résolues d'une façon *minutieuse* ; le pourquoi ? nul besoin de le développer ; et cependant, dans plusieurs endroits, dit-on, les conditions hygiéniques sont des plus déplorables.

Une chose qui ne devrait pas échapper à la considération des autorités, c'est le surmenage de l'instituteur, du professeur et surtout de la religieuse. Et à ce sujet je me permettrai de dire un mot des couvents ou pensionnats de jeunes filles. N'est-ce pas dans ces maisons que nous pouvons souhaiter voir se réaliser toutes les réformes possibles ? Oui, car c'est ici que la jeune fille, la mère de l'avenir et l'éducatrice par excellence, reçoit son instruction ; aussi, la *sœur*, cette femme de dévouement sans bornes doit elle posséder *parfaitement* l'hygiène scolaire et domestique afin d'inculquer à ces intelligences les principes qui, mis en pratique plus tard, feront la vigueur d'une famille et la force d'une nation.

Le premier pas à faire pour obtenir des améliorations est d'intéresser activement le Bureau d'hygiène à la question, afin que le médecin—car il n'y a que lui de véritablement compétent—puisse avoir toute l'autorité requise pour exiger, sans pitié, une réforme immédiate aussitôt un abus constaté. Alors la position de médecin d'une maison d'éducation ne sera pas une sinécure ; c'est à lui que sera confiée la santé de nos enfants.

En second lieu, il faut à *tout prix* que les personnes qui ont charge de l'éducation : prêtres, ecclésiastiques, frères, sœurs, instituteurs, etc., aient une connaissance pratique de l'hygiène.

3o Des conférences sur l'hygiène pratique devraient être données aux instituteurs par des personnes compétentes.

4o On devrait exiger de chaque instituteur un rapport sur les conditions hygiéniques de son école et de ses élèves.

5o Ces rapports et ces plaintes seraient soumis à la considération et à la discussion des instituteurs réunis en conférence, afin